



Communauté de communes de 53 communes (24 800 habitants)

RECRUTE

Assistant territorial d'enseignement artistique (H/F) :

Formation musicale et chorale enfants

Titulaire ou à défaut contractuel

Descriptif de l'emploi

Saint-Flour Communauté recrute **un assistant territorial d'enseignement artistique pour l'enseignement de la formation musicale et chorale enfants (H/F).**

L'agent sera placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice Générale des Services, de la Responsable du Pôle Culture et Patrimoine et de l'autorité fonctionnelle chargée de direction au sein du conservatoire intercommunal, en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, administrative et technique.

Poste à temps non complet (référence hebdomadaire) : 1h45.

A pourvoir en septembre 2026 (rentrée scolaire 2026/2027).

Missions ou activités

Enseigner la Formation Musicale

Enseigner le Chant Chorale enfants

Organiser et suivre la progression des élèves dans leur cycle de référence.

Participation à l'évaluation.

Participer aux projets pédagogiques et culturels à dimension collective.

Conserver une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique.

Véhiculer une image positive de la structure et de la Saint-Flour Communauté.

Développer une pratique artistique vocale et instrumentale.

Donner le plaisir et les moyens d'accéder à une pratique musicale.

Créer et dynamiser les liens entre le secteur scolaire, le conservatoire et les structures culturelles.

Participer à la conception des spectacles musicaux.

Profil recherché

Diplôme d'Etat (DE), Diplôme d'Enseignement Musical (DEM) dans la discipline.

Connaissances techniques et musicales.

Maîtrise de la pratique et des langages artistique.

Connaissance des répertoires, des programmes et des niveaux de qualifications officiels.

Maîtrise des cycles et des textes pédagogiques de l'établissement.

Connaissance du cadre réglementaire de l'enseignement artistique.
Maîtrise des méthodes et techniques d'évaluations.
Connaissance du cadre réglementaire de la Fonction Publique Territoriale.
Communiquer techniquement des gestes artistiques.
Intégrer à son enseignement technique les conditions d'exercice d'une pratique artistique.
S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études.
Coordonner ses programmes avec les autres enseignants et avec le projet d'établissement.
Repérer les évolutions des pratiques et les attentes en matière artistique et culturelle.
Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves.
Respecter le règlement des études et le règlement intérieur.
Être acteur de sa formation continue.
Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves.
Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif.
Mettre en œuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective.
Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'ajustement des enseignements.
Organiser des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques.
Identifier et appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques.
Evaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique.

Savoir être :

Autonomie dans la conduite des activités d'enseignement, adaptabilité, réactivité et rigueur.
Discrétion professionnelle, devoir de réserve et sens du service public.
Respect de l'utilisateur.
Respect de la déontologie de l'enseignement.
Travail en équipe.

Particularités dans l'exercice du poste :

Travail dans les salles de cours de l'établissement et sur le territoire.
Cadre de travail particulier en lien avec le cadre d'emploi de la filière culturelle.

Conditions d'emploi

Cadre statutaire : Catégorie B de la filière culturelle.
Cadre d'emploi : Assistant territorial d'enseignement artistique (ATEA).
Grade : Assistant d'enseignement artistique, assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} classe, assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe.

En cas de recrutement contractuel, CDD de 1 à 3 ans ou CDI en fonction des conditions d'éligibilité et/ou de portabilité.

Temps de travail

Poste à temps non complet (référence hebdomadaire) : 1h45.

Lieu de travail

Conservatoire 11 rue de Belloy 15100 SAINT-FLOUR

Renseignements

Technique

Nathalie CHAVAROCHE, Responsable du Pôle Culture et Patrimoine.

Courriel : n.chavaroche@saintflourco.fr

Tél : 06 02 02 75 70

Administratif

Perrine GAUTHIER-TARDIEU, Directrice des Ressources Humaines.

Courriel : drh@saintflourco.fr

Tél : 04 71 60 53 72

CANDIDATURE

**Transmettre votre CV, lettre de motivation,
une copie de vos diplômes ainsi qu'une précision concernant un
éventuel cumul d'activités à :**

Monsieur Philippe DELORT
Président de Saint-Flour Communauté
Village d'entreprises
ZA Le Rozier Coren
15100 SAINT-FLOUR

Par courrier ou par mail :
recrutement@saintflourco.fr

**Date limite de réception :
21 juin 2026**